



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 février 2022

L'AFCCRE solidaire des collectivités territoriales d'Ukraine et de leurs concitoyens

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe condamne le coup de force de la Russie sur l'Ukraine, mettant en péril la souveraineté d'un pays, coupable aux yeux de Moscou d'avoir fait le choix de son indépendance en se tournant vers l'Union européenne (UE). Nos pensées sont évidemment tournées en ce moment vers le peuple ukrainien et particulièrement nos collègues et amis de l'Association des Villes ukrainiennes.

L'AFCCRE accompagne en effet ce rapprochement de l'Ukraine avec l'UE depuis plusieurs années, au travers notamment de son accord commun avec l'Association des Villes polonaises et l'Association des Villes ukrainiennes, qui s'est matérialisé par de nombreux échanges entre élus locaux et régionaux des trois pays au cours des dernières années.

L'AFCCRE appelle la Présidence française du Conseil de l'UE et ses Etats membres à continuer de parler d'une seule voix pour défendre les valeurs de paix et de liberté au cœur du projet européen et à montrer avec leurs alliés une grande détermination à défendre l'intégrité et la sécurité de l'Ukraine. En lien avec nos partenaires européens, nous inviterons les collectivités territoriales françaises à apporter les soutiens adaptés à nos collègues d'Ukraine.

Philippe LAURENT
Président de l'AFCCRE
Maire de Sceaux

Contact :

Félix HENOU

Chargé de mission auprès du Directeur Général

02 38 77 83 83

felix.henou@afccre.org

AFCCRE

www.afccre.org | 20 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans France

E-mail : ccrefrance@afccre.org | Tél : +332 38 77 83 83